

Roberval, sa généalogie, son père et le procès du Maréchal de Gié, le portrait de Chantilly

R. La Roque de Roquebrune

Volume 9, numéro 2, septembre 1955

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301706ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301706ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

La Roque de Roquebrune, R. (1955). Roberval, sa généalogie, son père et le procès du Maréchal de Gié, le portrait de Chantilly. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 9(2), 157–175. <https://doi.org/10.7202/301706ar>

ROBERVAL, SA GÉNÉALOGIE, SON PÈRE ET LE PROCÈS DU MARÉCHAL DE GIÉ, LE PORTRAIT DE CHANTILLY

Sur Jean-François de La Rocque de Roberval une imposante masse de documents a été mise au jour par l'érudit archiviste canadien H. P. Biggar, documentation qui éclaire tout un côté de la vie de l'homme, fait connaître sa personnalité¹. Au château de Roberval (département de l'Oise, arrondissement de Senlis) qui appartient à Jean-François de La Rocque, des liasses de papiers, de titres, d'actes sont conservées. Après la mort de La Rocque, le château de Roberval passa à son neveu Louis de Madaillan, fils de Charlotte de La Roque. Au XVIII^e siècle, la terre et le château appartenaient au prince de Soubise qui les avait achetés. En 1817, Roberval était devenu la propriété de M. Davène de Fontaine. Les descendants de ce dernier possèdent encore le château où vécut Jean-François de La Rocque². Les Davène de Fontaine portent depuis le début du dernier siècle le nom de Davène de Roberval.

Les habitants successifs du château se sont légué les archives de la maison et les papiers de La Rocque sont toujours à Roberval et tels que Jean-François les laissa à sa mort en 1560.

Ce sont surtout des papiers d'affaires: rentes de ses seigneuries de Roberval, Bacouel, Noé-St-Remy, Poix et autres, transactions, ventes, procurations à des parents, opposition à la saisie du château de Roberval³. Car si le seigneur de Roberval

¹ H. P. Biggar, *A collection of documents relating to Jacques Cartier and Roberval* (Ottawa, 1930).

² Ch. Oudiette, *Dictionnaire topographique des environs de Paris* (Paris, 1817), 527.

³ H. P. Biggar, *op. cit.* 537-43.

fut un très grand seigneur dans sa jeunesse, il était tout à fait ruiné lors de son décès. La saisie du château est de 1555.

Sans répéter l'histoire de la tentative de colonie au Canada par Roberval, histoire bien connue et sur laquelle nous n'avons rien de neuf à préciser, on ne veut ici que verser quelques documents au dossier Roberval, documents qui apportent, croyons-nous, des renseignements curieux sur sa famille et particulièrement sur son père Bernard de La Roque.

Roberval est entré dans l'histoire du Canada sous le nom de sa principale seigneurie et comme la terre et le château de Roberval étaient situés aux confins de la Picardie et de l'Ile-de-France, on l'a gratifié de l'appellation de gentilhomme picard. Picard, il l'était par sa famille maternelle et par ses possessions territoriales, mais nullement par son nom patronymique et par sa famille paternelle qui appartiennent incontestablement au Languedoc et même à la langue d'oc. Fils d'Isabeau de Poitiers, laquelle était fille d'Alix ou Aloys de Popincourt, il tenait sa seigneurie de Roberval du chef de sa grand'mère, dame de Roberval⁴.

La Maison de Poitiers dont Jean-François de La Roque était, du chef de sa mère, sortait des anciens comtes souverains de Poitou, ducs de Guyenne. En 1468, on trouve un cadet, Philippe de Poitiers, seigneur d'Arcis-sur-Aube et gouverneur d'Arras. Ce Philippe est l'auteur des Poitiers établis en Champagne et Picardie. En 1561, Jeanne de Poitiers épouse, en présence de Diane de Poitiers sa parente, dit le P. Anselme, Jean de Mazancourt. Elle était fille de Philippe de Poitiers et de Marguerite de Bieurre et petite-fille du gouverneur d'Arras. Son frère Odard de Poitiers continua la lignée⁵. Isabeau de Poitiers, mère de Jean-François de La Roque, appartenait à ces cadets Poitiers, quoique son nom ne paraisse pas dans leur généalogie.

⁴ « Opposition à la saisie du château de Roberval, 1555: par lequel appert (le contrat de 1498) Simon Du Pont avoyr prins et retenu à tiltre de cens et surcens ou rentes annuels de feue damoiselle Aloy de Poupincourt, en son vivant dame du dit Roberval, ayeulle du dict Jehan-François de La Rocque ». Archives du château de Roberval, Liasse 21, Pièce 11.—H.P. Biggar, *op. cit.* 537-43.

⁵ Père Anselme, *Hist. chronologique et généalogique de la Maison Royale, des grands officiers de la couronne*, etc. (Paris, 1728), II: 191.

Isabeau de Poitiers était fille de Mathieu de Poitiers, décédé en 1492, et d'Alix de Popincourt, d'après l'abbé Morel ⁶ et l'abbé Morel s'accorde avec les documents du château de Roberval qu'il avait évidemment consultés pour écrire sa très sommaire, incomplète et souvent erronée monographie intitulée *Jean-François de La Roque, seigneur de Roberval*. Une généalogie manuscrite qui se trouve à la Bibliothèque nationale, à Paris, et qui concerne les La Roque en Languedoc, donne pour père et mère à Isabeau de Poitiers, Aymar de Poitiers-Saint-Vallier et Jeanne de La Tour de Boulogne ⁷. Mais Jeanne de La Tour de Boulogne était non pas la mère mais la grand'mère d'Isabeau. Et c'est bien Alix de Popincourt ou Aloys de Poupincourt qui fut la grand'mère de Jean-François de La Roque et qui, dame de Roberval, légua à son petit-fils avec cette seigneurie le nom qu'il allait porter dans l'histoire du Canada.

Les Popincourt « illustre famille de Picardie » ⁸ étaient de noblesse de robe et avaient tiré leur renommée de Jean de Poupincourt, Premier Président du Parlement de Paris sous Charles VII. Ils descendaient de Jean de Poupincourt dit Saulart, écuyer, et de Damoiselle Heuline de Brunfaoy (ou Brunfay ou Brunfoy) lesquels vivaient à une époque qui n'est pas donnée dans la Pièce des Dossiers Bleus qui les concerne ⁹. Bachelier en lois, Jean de Popincourt plaide contre son beau-frère « pour raison de la succession de ses père et mère », en 1434; il est avocat au Châtelet en 1439, avocat au Parlement en 1445, Conseiller au Châtelet en 1451, avocat du Roi en la Chambre des Comptes en 1463, Président de la Chambre des Comptes en 1466 ¹⁰. Il était fils d'un autre Jean de Popincourt, Président du Parlement de Paris sous Charles VI et « par la bienveillance des ducs d'Orléans, de Berry, de Bourgogne, frère et oncles de Sa Majesté, après le décès de Messire Guillaume de Sens » ¹¹. Les Popincourt dit

⁶ Abbé Morel, *Jean-François de La Roque, seigneur de Roberval* (Paris, 1895). — N. E. Dionne, *Jean-François de La Rocque, seigneur de Roberval, Mem. de la Société Royale du Canada*, IV, sec. 1.

⁷ Bibliothèque nationale, Paris, Fonds Français 20291: 161-62.

⁸ B. N. Pièces originales 2337, Pièce 15.

⁹ B. N. Dossiers bleus 536, Pièce 14043.

¹⁰ B. N. *ibid.*

¹¹ B. N. Pièces originales 2337, Pièce 15.

Saulart portaient d'argent à la croix de gueules chargée de trois coquilles d'argent¹². Et s'il avaient tout cet argent dans leurs armoiries, ils en possédaient aussi beaucoup dans leurs coffres, car c'est d'eux que Jean-François de La Roque avait hérité ses nombreuses seigneuries de Picardie, dont celle de Roberval était la plus importante. Mais s'il prend généralement dans les actes la seule qualité de seigneur de Roberval, il ajoute souvent : et de Poix, de Seul, de Noé-St-Remy, d'Acy, de St-Souplet et autres lieux. Parmi ces autres lieux ne figure jamais la seigneurie de Chatelrein, terre d'Armagnac qui avait appartenu à son père Bernard de La Roque¹³. Jean-François qui vendit ou aliéna toutes ses terres au cours de son aventureuse existence, semble avoir commencé par ses possessions d'Armagnac et de Languedoc pour finir par celles de Picardie.

Ce picard était un méridional. Son patronyme de La Roque (ou La Rocque) appartient incontestablement à la langue d'oc. On rencontre ce mot comme nom de lieux et dans la composition de nombreux noms géographiques en Gascogne, Provence, Guyenne, Languedoc. Il a la signification de lieu fortifié. Une roque (ou rocque) était un château fort bâti sur une hauteur¹⁴. « Et quand le roy y sera en personne, toutes les rocques luy seront ouvertes », dit Commynes¹⁵. « Pour le conserver à Sforce (le duché de Milan), fils de Ludovic, qui étoit dedans la roque de Milan... Quelque peu après cette princesse s'étoit retirée dedans la roque de Châteauneuf et se rendit prisonnière », écrit Pasquier¹⁶. « Il avoit rempli la roque de son châtel de vivres », lit-on dans l'*Yist. de li Norm*¹⁷. De ce mot était venue l'ancienne expression *Roquart*, vieux militaire logé dans les roques des

¹² B. N. *ibid.*

¹³ « Quittance de Bernard de La Roque, seigneur de Chastelrein, conseiller du Roi notre Sire et pour luy connestable et prévost de Carcassonne. » 1^{er} Aout 1489, B.N. Pièces originales 2523, Dossier 56459, Pièce 5. Ce document porte la signature autographe « b.de La Roque ». Et *ibid* Pièce 6, une quittance datée de 1501 et qui débute par : « Nous Bernard de La Roque, seigneur de Castelren » porte la même signature « b.de LaRoque ».

¹⁴ Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, VII : 213.

¹⁵ Commynes, *Mémoires*, III : 381.

¹⁶ Godefroy, *op.cit.*

¹⁷ Godefroy, *op.cit.*

places fortes ¹⁸. « Pour un vieux usé roquart, » dit François Villon dans *Le Grand Testament* ¹⁹. Les familles de ce nom doivent leur patronyme à un lieu d'origine ou à une possession.

Une généalogie manuscrite conservée à la Bibliothèque nationale, à Paris, révèle quatre générations de La Roque, ancêtres de Jean-François, ainsi que les noms de ses grand'mères. Ce curieux document a échappé aux investigations de M. H. P. Biggar. Il fait partie d'un recueil de généalogies qui semble dater du XVI^e siècle. Ce qui le ferait croire est la généalogie des Du Plessis-Richelieu, car elle ne contient pas le nom d'Armand-Jean, cardinal de Richelieu, le grand homme de cette famille, lequel est né en 1585. On trouve dans ces manuscrits les généalogies des Albret, Ailly, Avaugour, Bauffremont, Chaumont, Harcourt, Gouffier, Phélippeaux, La Roque, Sully, Le Veneur, etc. Une note au bas de la généalogie des Richelieu indique: « Ceci vient du Commandeur de Freté ». C'est la seule marque d'origine des documents. On peut croire que ces papiers appartenaient à l'un des juges d'armes de France, car ils ne tiennent compte que de la lignée d'un seul homme sans insérer les collatéraux, ce qui se pratiquait couramment pour les preuves. La généalogie de Jean-François de La Roque se lit comme suit:

Pierre de La Roque.

Gilles de La Roque, ép. Jassonne du Quesnoy, fille de Thomas, seigneur d'Aubigny.

Baudoin de La Roque, vivant en 1461, ép. Jacqueline de Noyelle, fille de Jean, seig. de Chatelrein.

Bernard de La Roque, seigneur de Roberval, sénéchal de Carcassonne, ci-devant porteur de l'estandard de Mgr. d'Armagnac, gentilhomme de M. de Rohan, baron de Gié, épouse Isabeau de Poitiers, fille d'Aymar de Poitiers-St-Vallier et de Jeanne de La Tour de Boulogne.

Charlotte de LaRoque, ép. Guil. de Magdaillan — Jean-François de La Roque de Roberval ²⁰.

¹⁸ Godefroy, *op.cit.*

¹⁹ François Villon, *Grand testament* (éd. Jacob).

²⁰ B.n.Fonds Fr.20291: 161-62.

À la suite de cette généalogie, on trouve deux La Roque oubliés mais appartenant de près à la famille, puisque c'est le frère de Bernard et son neveu :

Odet de La Roque, fils de Baudoin, ép. Marie de Chatillon, Dordet (ou Odet) de La Roque ép. Marguerite d'Estuel.

Ce qui fait croire que cette généalogie fut dressée pour les preuves devant un juge d'armes, est que Jean-François de La Roque fut gentilhomme et écuyer du Roi de la Grande Écurie ²¹, charge qui obligeait son titulaire aux preuves de noblesse et à se faire vérifier par un héraut d'armes ou juge d'armes ou poursuivant d'armes. Pour la Grande Écurie, il fallait fournir au moins quatre générations d'ascendants réputés nobles, à la rigueur trois. Dans le document que l'on vient de lire, Jean-François de La Roque en produit quatre. Quant à Dordet de La Roque qui en produit également quatre, il fut aussi écuyer de la Grande Écurie, ainsi que nous le prouve un État des Officiers de la Maison du Roi François I^{er}, depuis l'an 1515 jusqu'au dernier Mars 1546 ²². Au fo. 935 de ce registre on rencontre « Dordet de La Roque, en 1515, hors en 1540 », ce qui signifie que, reçu page de la Grande Écurie en 1515, il dut mourir en 1540. Les preuves de noblesse pour la Grande Écurie se faisant devant le Grand Écuyer, que l'on appelait « Monsieur le Grand » ; il se peut que les généalogies réunies dans le volume coté 20291 du Fonds Français, à la Bibliothèque nationale, aient appartenu à ce haut fonctionnaire, lequel était toujours un très grand seigneur, parfois un prince. De 1649 à 1751, le Grand Écuyer fut constamment un prince de la Maison de Lorraine.

Mais ce qui est surtout intéressant pour l'histoire de Jean-François La Roque de Roberval, est que cette généalogie donne son ascendance pendant quatre générations, les noms de ses grand'mères, précise que la seigneurie de Chastelrein (appelée Castelren dans un document de 1501 : B.n. Pièces originales 2523. Voir la Note 13 supra), terre dont Bernard de La Roque porta le

²¹ A.n.J.960, cahier 3, fo.19.

²² « État des officiers de la Maison du Roy François I^{er} », 1515-1540, B.N. F.Fr.7856: 935.

nom, était venue aux La Roque par Jacqueline Noyelle, dame de Chastelrein et, enfin, que ce même Bernard de La Roque était officier du comte d'Armagnac.

« Porteur de l'estandard de Mgr. d'Armagnac », cette fonction militaire dont Bernard de La Roque était revêtu, indique qu'il servit dans les troupes de ce comte souverain de l'Armagnac (l'Armagnac est aujourd'hui le département du Gers) et qu'il devait en être vassal. Or, être vassal du comte d'Armagnac ou son sujet impliquait une situation politique tout à fait particulière, car les comtes d'Armagnac prétendaient à une indépendance totale du roi de France et s'intitulaient orgueilleusement dans leurs actes : « Comte d'Armagnac par la grâce de Dieu ».

La famille de Jean-François de La Roque paraît fixée en Languedoc dès le XIV^e siècle ²³. Dans les Lettres de rémission accordées en 1333 par Philippe VI de Valois au comte de Comminges et à ses complices pour rébellion en pays albigeois, on rencontre, parmi les coupables, Bernard de La Roque et Bos de La Rocque, écuyers ²⁴. S'il nous a été impossible d'identifier ces deux La Roque du XIV^e siècle, il est plus facile de dénombrer la parentèle très proche du seigneur de Roberval, c'est-à-dire sa sœur, son frère et ses cousins-germains vivant soit en Picardie, en

²³ La généalogie de J.F. de La Rocque que nous citons et qui se trouve à la B.N. sous la cote FF.20291, ne commence qu'à son trisaïeul Pierre de La Roque. La seule date figurant sur ce document est relative à Baudoin de La Roque « vivant en 1461 ». C'est l'aïeul de Roberval. Les armoiries des La Roque ne sont pas décrites dans cette généalogie mais nous les connaissons par un autre document. En effet, Roberval a scellé de ses armes une quittance du 6 mars 1534 : « Je, Jean-François de La Rocque, seigneur de Roberval, confesse avoir reçu de Maistre Jean Grossier la somme de cent livres tournois . . . Tesmoing mes seing et seel cy mis ». Le cachet armorié porte trois roques d'échiquier. Ce sont les armes parlantes des La Roque en Armagnac. — M.H.P. Biggar a publié ce document mais a omis de décrire les armoiries que Roberval a apposées à côté de sa signature. Ce document est conservé à la B.N. sous la cote Pièces originales 2523 : Pièce 12. — *L'Armorial du Canada*, par E.Z. Massicotte et Régis Roy, attribue à Roberval des armoiries qui n'ont jamais été les siennes. *Le Nobiliaire de Guyenne et Gascogne*, par O'Gilvy (Bordeaux, 1860) rattache Roberval aux La Roque-La Tour, famille à laquelle il n'appartenait certainement pas. C'est une erreur de cet ouvrage abondant en méprises.

²⁴ Dom de Vic et Dom Vaissette, *Hist. générale du Languedoc* (Toulouse, 1885), X : 736-40.

Normandie, en Armagnac ou en Languedoc, car ils figurent tous dans les documents conservés au château de Roberval ²⁵.

Charlevoix a prétendu que Roberval fit, en 1549, un second voyage au Canada avec son frère: « Il paraît que M. de Roberval fit encore quelques autres voyages au Canada. Tous conviennent au moins qu'il fit un nouvel embarquement en 1549 avec son frère qui passait pour un des plus braves hommes de France et que François I^{er} avait surnommé le gendarme d'Annibal. Ils périrent dans ce voyage avec tous ceux qui les accompagnaient et on n'a jamais bien su par quel accident ce malheur était arrivé » ²⁶. Charlevoix aurait-il pris son renseignement dans un manuscrit du récollet Sixte Le Tac qui est de 1689 et qui ne fut publié qu'en 1888 ? ²⁷ « Le sieur de Roberval, dit Le Tac, après avoir commencé une maison au Cap Breton, s'en retourna en France qui était en guerre. Il servit dans les troupes et ensuite équipa quelques navires pour retourner mais, s'étant perdu avec son frère le sieur Pierre de La Roque, sans qu'on ait pu savoir de nouvelles d'eux, ce désastre fut cause que l'on fut longtemps sans penser au Canada ». Ici le jésuite et le récollet s'accordent dans une même erreur. Roberval ne mourut certainement pas en 1549, ne périt pas dans un naufrage, ne fit pas un second voyage au Canada et s'il avait un frère celui-ci ne se prénom-mait pas Pierre mais Jean. Et Jean de La Roque ne dut jamais se promener sur mer avec l'aventureux Roberval, car il était moine et prieur de son ordre en Normandie.

Roberval avait une sœur, Charlotte de La Roque, mariée en 1526 à Guillaume de Madaillan, seigneur de Monthataire, un frère, Jean, prieur de Cherbourg, deux neveux, Balthazard et Louis de Madaillan ²⁸. Bertrand de La Roque « capitaine de Cherbourg » et Guillaume de La Rocque, seigneur de Blaizins en Languedoc étaient ses cousins-germains ²⁹. Odet ou Dordet de La Roque étaient des cousins proches, de même que Jacques de

²⁵ H. P. Biggar, *op. cit.*

²⁶ Charlevoix, *Hist. de la Nouv. France*, I: 22.

²⁷ Sixte Le Tac, *Hist. chronologique de la Nouv. France ou Canada* (1689) pub. par E. Reveillaud (1888).

²⁸ H. P. Biggar, *op. cit.*

²⁹ H. P. Biggar, *op. cit.*

La Roque et Jean de Popincourt que l'on voit figurer comme procureurs de Roberval dans un document du 23 janvier 1535 ³⁰. Enfin, des cousines: Françoise de La Roque, demeurant au château de Roberval, Jeanne de La Rocque, religieuse à Poissy et Marquise ou Marquèse (féminin de Marc). Cette dernière semble avoir habité en Picardie, sinon au château de Roberval. Nicolas Le Vergeur, vicomte de Bouilly, était peut-être un parent de Roberval, car on le voit payer à Pierre Bellut le 23 janvier 1535 une somme d'argent due par Roberval et par les La Roque de Blaizins ³¹.

Il manque à cette liste des parents de Roberval la plus pittoresque de ses cousines, cette Marguerite dont parle André Thevet ³² et dont la reine de Navarre a romancé les aventures dans l'*Heptameron* ³³. Mais la courageuse Marguerite qui alla au Canada avec Roberval et qui était sa parente très proche, dit Thevet, n'est-elle pas la Marguerite de La Roque que nous voyons prêter foi et hommage pour ses terres de Périgord en 1536 ? ³⁴ On peut le penser d'autant mieux que Thevet précise avoir rencontré en Périgord la demoiselle Marguerite qui lui raconta ses aventures canadiennes.

Bernard de La Roque (il signait La Roque et son fils Roberval signait La Rocque) porte dans les documents le titre de sei-

³⁰ H. P. Biggar, *op. cit.*

³¹ Roberval paraît avoir eu des affaires très compliquées: rentes de terres, résidus d'héritages, ventes de seigneuries. Plusieurs de ses proches parents figurent avec lui comme co-héritiers, procureurs ou prêteurs. Ces parents sont les La Roque et La Rocque en Languedoc et Normandie et les Popincourt en Picardie. Voir H. P. Biggar, *op. cit.*: 61-64.

³² André Thevet, *Cosmographie universelle* (Paris, 1575). Une édition moderne a paru chez Lhuillier (Paris, 1875). Thevet a raconté deux fois l'histoire de Marguerite, parente de Roberval, car on la trouve aussi dans le *Grand insulaire et pilotage*, manuscrit de 1586 qui n'a jamais été publié. Ce MS est conservé à la B. N. à Paris. Il porte la cote FF. 15452-54.

³³ *L'Heptameron des nouvelles de très illustre et très excellente princesse Marguerite de Valois, Royne de Navarre* (Paris, 1559). Les meilleures éditions modernes sont celles de Franck (1879), de Leroux de Lincy (1853), celle de Dillaye, avec préface d'Anatole France (1879). Voir *Marguerite de LaRoque et l'île de la Demoiselle au Canada, Nova Francia* (Paris, 1931), N.-E. Dionne, *op. cit.*, Abbé Morel, *op. cit.*

³⁴ « Foi et hommage de Marguerite de La Roque pour ses terres en Perigord » 1536. A. n. Anciens hommages et aveux, P. 556. 2. Pièce 820., pub. *Nova Francia* (Paris, 1931).

gneur de Chastelrein et celui de seigneur de Roberval³⁵. Il est qualifié prévost de Carcassonne dans un document de 1489, connétable de Carcassonne et maître d'hôtel du Roi de France dans un document de 1513³⁶. Il est, dans la généalogie de son fils Roberval, revêtu des qualités de sénéchal de Carcassonne, porteur d'étendard de Mgr. d'Armagnac, gentilhomme de M. Pierre de Rohan, baron de Gié et maréchal de France³⁷. La seigneurie de Chastelrein semble avoir été vendue par le fils de Bernard, car jamais ce titre ne figure dans les documents qui le concernent. La seigneurie de Roberval, Bernard la tenait du chef de sa femme, laquelle en avait hérité des Popincourt. Mais Bernard de La Roque ne dut pas habiter souvent le château de Roberval en Picardie, car ses fonctions le retenaient certainement en Languedoc puisqu'il fut successivement prévost de Carcassonne, c'est-à-dire investi d'attributions militaires, judiciaires et même financières, sénéchal, c'est-à-dire officier royal ayant la haute, moyenne et basse justice et, enfin, connétable, autrement dit gouverneur de Carcassonne.

Le père de ce Roberval qui tenta de fonder une colonie canadienne, fut donc un fonctionnaire royal important à la fin du XV^e siècle et au commencement du XVI^e. Nanti d'une charge de cour, celle de maître d'hôtel du Roi³⁸, il vivait périodiquement chaque année dans l'intimité de Louis XII, au Louvre à Paris, au château de Blois sur la Loire, où ses attributions l'appelaient au moins une fois par an. C'est à la cour que ce gascon dut rencontrer Isabeau de Poitiers qui, en l'épousant, le rendit seigneur de Roberval en Picardie.

Et si Jean-François de Roberval fut célèbre sous François I^{er} à cause de son voyage au Canada, Bernard de La Roque son père eut une heure de notoriété sous Louis XII pour avoir été

³⁵ B. N. FF. 20291 et Pièces originales 2523. — Au mariage de Marguerite d'Armagnac avec Pierre de Rohan, baron de Gié, en 1503, Bernard de La Roque signe comme témoin et est qualifié seigneur d'Aspremont, A. n. P. 1380.

³⁶ « Loys, Roy de France, à nostre amay et féal conseiller et maistre d'hostel Bernard de La Roque, connestable de Carcassonne... » Paris, 7 juin 1513, B. N. Pièces originales 2523.

³⁷ B. N. FF. 20291.

³⁸ B. N. Pièces originales 2523.

mêlé au procès retentissant du maréchal de Gié, procès qui fut un des gros événements de ce règne et qui, a dit un historien, émut fortement l'opinion qui l'a suivi passionnément³⁹. C'est que le maréchal de Gié, Pierre de Rohan, était accusé de rien moins que du crime de lèse-majesté, crime qui entraînait généralement une condamnation à mort, et que son accusatrice était la reine, femme du roi Louis XII, Anne de Bretagne.

Dans la généalogie de Jean-François de La Roque, son père Bernard de La Roque est indiqué « ci-devant porteur de l'estendard de Mgr. d'Armagnac »⁴⁰. C'est auprès de Louis, comte d'Armagnac, que La Roque remplissait cet office militaire, car le comte Louis d'Armagnac fut le fils de Jacques, décapité à Paris le 4 août 1477. Avec le comte Louis, allait finir cette grande et tragique Maison d'Armagnac. En 1503, à la bataille de Serignoles, Louis d'Armagnac fut tué et les biens immenses des comtes souverains de l'Armagnac (aujourd'hui département du Gers) se divisèrent entre ses trois sœurs dont Catherine, mariée en 1484 au duc Jean II de Bourbon, et Marguerite, non mariée. Une si grande héritière ne pouvait demeurer longtemps sans être pourvue d'un époux. Il s'en présenta un, de très grande maison car c'était un Rohan, de haute situation car c'était un maréchal de France, mais pas tout à fait un jeune homme, car il avait cinquante-deux ans. Marguerite d'Armagnac l'agréa et le 8 juin 1503, elle épousa, à Provins, Pierre de Rohan, baron de Gié, maréchal de France. Bernard de La Roque signa au contrat comme témoin⁴¹. C'est donc par Marguerite d'Armagnac, fille de son suzerain, que La Roque entra en relations avec le maréchal de Gié, relations qui allaient devenir une profonde amitié. La Roque prouva au procès du maréchal, un an plus tard, que cette amitié n'allait pas sans dévouement.

Pierre de Rohan, maréchal de Gié, était un soldat de valeur. Sous Charles VIII, durant la guerre d'Italie, il avait pris Naples

³⁹ L. Batiffol, *Le siècle de la Renaissance*.

⁴⁰ B.N. FF. 20291.

⁴¹ « Contrat de mariage de Marguerite d'Armagnac et de Pierre de Rohan » Provins, 8 juin 1503: A.n.P. 1380. — Le document est signé Pierre de Rohan, Marguerite d'Armagnac (*sic*), Bernard de La Roque, P. de Cauchardy.

et en avait chassé le roi espagnol Ferrand II, ce qui avait permis au roi de France d'entrer dans la ville. Les Napolitains l'acclamaient au cri de *Francia !* Car les Français se présentaient en libérateurs qui délivraient les Italiens de l'affreuse tyrannie espagnole. Sous Louis XII, le maréchal de Gié fut du Conseil du Roi avec le chancelier Guy de Rochefort, Louis de La Trémouille, le chanoine Poncher, le Secrétaire d'État Florimond Robertet, Imbert de Batarnay et l'amiral de Graville ⁴². Le cardinal Georges d'Amboise était alors premier ministre. Amboise détestait Gié et il devait le lui faire sentir au moment de son procès.

C'est que le maréchal de Gié était intelligent, autoritaire, ambitieux et qu'il gênait beaucoup de monde à la cour de France où il s'était fait de nombreux ennemis. De bien dangereux ennemis, puisque c'étaient la reine Anne de Bretagne, la duchesse d'Angoulême et le cardinal d'Amboise. La reine et le cardinal redoutaient Gié parce qu'il était très aimé du roi et qu'il avait beaucoup d'influence sur lui. La duchesse d'Angoulême, Louise de Savoie, était jalouse de Gié qui, gouverneur du jeune François d'Angoulême, avait pris beaucoup d'ascendant sur son pupille. Or le fils de Louise de Savoie était l'héritier du trône de France, puisque Louis XII n'avait pas de fils. De sorte que le maréchal, aimé du roi régnant, aimé du roi futur, constituait un danger pour Anne de Bretagne, pour Louise de Savoie et pour Georges d'Ambroise.

Pierre de Rohan était un grand serviteur de l'État. Il avait réorganisé l'armée et projetait de grandes choses pour rendre la France invulnérable. Les fortifications du royaume le préoccupaient. Tout cela lui sera reproché comme des fautes lors de son procès. Mais ce procès n'aurait jamais pu avoir lieu si Pierre de Rohan, maréchal de Gié, n'avait commis une grosse gaffe, gaffe qui lui fut imputée à crime par la vindicative et orgueilleuse Anne de Bretagne.

En janvier 1504, Louis XII tomba subitement très malade. On le crut à l'article de la mort. Gié se pensa déjà premier minis-

⁴² R. de Maulde La Clavière, *Pierre de Rohan, maréchal de Gié* (Paris, 1885).

tre du nouveau roi François d'Angoulême. La reine Anne de Bretagne se sentit déjà veuve. Voulant se réfugier dans son duché de Bretagne dont elle était toujours souveraine, elle fit embarquer sur la Loire à Blois toutes ses richesses. Les bateaux plats se dirigèrent vers Nantes qu'ils n'atteignirent pas, car le maréchal de Gié les fit saisir. Il avait rassemblé des troupes, se préparait au nouveau règne qu'il croyait imminent. Le bruit se répandit que le maréchal allait même faire arrêter Anne de Bretagne.

Mais Louis XII revint à la santé, une santé précaire, mais enfin il vivait. La reine, Anne de Bretagne, furieuse des mesures qu'avait prises Gié durant la maladie du roi, exigea l'arrestation et la mise en jugement du maréchal. Elle l'accusait de lèse-majesté. Le roi essaya d'empêcher le procès, car il avait conservé toute sa confiance au maréchal dont il connaissait les services rendus à la couronne. Mais la bretonne ne voulut rien entendre et intenta le procès de Pierre de Rohan devant le Parlement de Paris. Pour être certaine de sa vengeance, Anne de Bretagne assumait tous les frais des poursuites.

Et le maréchal se trouva en très mauvaise posture. Tous ses ennemis se dressèrent contre lui. Le cardinal d'Amboise, Louise de Savoie, le Sire d'Albret rendirent de très mauvais témoignages. Les frères Pontbriand, des bretons qu'il avait toujours protégés, le trahirent et l'accusèrent. Sur l'affaire que lui faisait la reine Anne, se greffaient d'autres chefs d'accusations. On prétendait le convaincre de trahison, d'avoir voulu s'emparer de l'armée, des forteresses. Le Procureur Général fit entendre un réquisitoire terrifiant où il réclamait la tête et la confiscation des biens du maréchal de Gié.

Mais le maréchal se défendit énergiquement et trouva dans des soldats, ses compagnons d'armes, des témoins en sa faveur. Roland de Ploret, Bernard de La Roque, seigneur de Roberval et Jacques d'Espinay, seigneur de Segré prouvèrent que les accusations étaient absurdes, fausses et non avenues. Ploret, La Roque et Segré avaient d'ailleurs été arrêtés avec le maréchal. Le 30

janvier 1504, Gié invoqua le témoignage de La Roque⁴³. En septembre, au cours de l'interrogatoire du maréchal, Bernard de La Roque lui apporta de nouveau son appui⁴⁴. Le 24 octobre 1504, un Arrêt leva le « secret » du maréchal et déclara « quittes » de toutes poursuites La Roque et Ploret⁴⁵. Anne de Bretagne, voyant que Gié allait sauver sa tête, réussit à faire se dessaisir le Parlement de Paris et à porter le procès devant le Parlement de Toulouse réputé pour sa sévérité. Mais les juges ne purent retenir l'accusation de lèse-majesté, encore moins celle de trahison et s'en tinrent à une vague imputation « d'excès de pouvoir ». Le maréchal de Gié fut condamné à perdre « pour cinq années » sa dignité de maréchal, et à être banni de la cour dont il ne devait pas approcher « de dix lieux ». Il se retira dans son château du Verger où il mourut en 1513⁴⁶.

Cette extraordinaire affaire dans laquelle La Roque avait été impliqué n'eut pas de suites désagréables pour lui et il semble même qu'elle influa sur la vie de son fils Roberval. En 1515, on trouve Bernard de La Roque toujours connétable de Carcassonne. François d'Angoulême vient de monter sur le trône, succédant à son cousin Louis XII. Le nouveau roi François I^{er} a déjà une politique de rapprochement avec le sultan et il lui envoie un ambassadeur. Cet ambassadeur est Bernard de La Roque, et ambassadeur habile, car il revient avec un firman concédant à la ville de Carcassonne le commerce avec le Levant⁴⁷. C'est la dernière fois que l'on trouve le nom de Bernard de La Roque dans les documents. Mais ce voyage du père dans le Levant ne fit-il pas rêver son fils à de lointaines expéditions ? En tout cas,

⁴³ A.n. E. 193, Pièce I.

⁴⁴ « Interrogatoire du maréchal de Gié », A.n. E. 191, Pièce I.

⁴⁵ « Déposition de Bernard de La Roque, seigneur de Roberval, de Roland de Ploret, notification aux parties: maréchal de Gié, sire de Ploret et sire de La Roque, par Regnault Cueurdoulx, huissier du Parlement de Toulouse, » 1504, *Documents de l'histoire de France, procédure politique du règne de Louis XII*, pub. par R. de Maulde La Clavière (Paris, 1885). La Roque est qualifié dans les pièces: seigneur de Roberval, d'Aspremont et de Seuil, connétable de Carcassonne. Dans un acte du 19 octobre 1504, il est appelé Bernard de La Roque, seigneur de Roberval, dit Couillongat. Voir *Doc. de l'hist. de France*, XXXIX: 70 et s.

⁴⁶ Maulde La Clavière, *op. cit.*

⁴⁷ « Cartulaire de Mahul », Archives de l'Aude. — M. L. Puech-Milhau, *Contribution du Languedoc à l'histoire du Canada* (Albi, 1949).

par le maréchal de Gié, les La Roque étaient entrés dans l'intimité du prince François d'Angoulême qui, devenu roi de France, leur accorda toujours aide et protection. Protection qui valut à Jean-François La Roque de Roberval d'être envoyé en 1541 au Canada avec le titre et les pouvoirs de Lieutenant général du Roi.

Roberval vivait beaucoup à la cour, à celle de François I^{er} et plus tard à celle d'Henri II. Sans en être un grand personnage, il y tenait un rang assez important pour que Clément Marot, le poète officiel, lui dédiât deux poèmes en 1525 ⁴⁸. Dans l'*Epistre pour le capitaine Bourgeon, à Monsieur de La Roque*, la poésie macaronique de Marot joue sur le patronyme de Jean-François de La Rocque en lui donnant le sens de ce mot en langue d'oc :

Quand desespoir me veult faire gemir,
Voicy comment bien fort de luy me mocque :
O désespoir, croy que soubz une rocque,
Rocque bien ferme et pleine d'assurance
Pour mon secours est cachée Esperance.

Clément Marot, valet de chambre du Roi, ce qui était une charge de cour, devait rencontrer souvent Roberval qui était écuyer de la Grande Écurie. Les deux hommes s'étaient peut-être liés pour une raison qui, en ce temps de début du protestantisme en France, rapprochait les coreligionnaires. Tous deux étaient protestants. On trouve leurs deux noms dans une liste de procriptions en 1535 ⁴⁹. Mais Roberval, après s'être enfui pour cause « de religion », rentra en grâce auprès de François I^{er}, puisque le

⁴⁸ Clément Marot, *Oeuvres* (1539).

⁴⁹ *Chronique du roi François I^{er}, 1535*, (pup. par G. Guiffrey, Paris, 1860), citée par E. de Cathelineau, *Une épitaphe sur Roberval (Nova Francia, Vol. VI)*. — Roberval figure dans la liste de ceux qui, soupçonnés d'hérésie, se sont « absentés ». Après le récit des exécutions d'hérétiques à Paris en 1535, la Chronique ajoute : « Aulcuns du dict Paris qui estoient soupçonnez de la dicte hérésie s'absentèrent . . . desquels les noms et surnoms en suivant : Maistre Pierre le Carroli, docteur en théologie ; Maistre Jehan le Rentif dit le Prescheur de Braque, prestre séculier ; Frère François Berthault ; Jehan Coirault ; François Quartier ; Frère Marc Richer, augustins ; Clément Marot ; Maistre Jehan Rouault, principal du collège de Tournay ; Maistre Médéric Sevin ; le seigneur de Roignac et sa femme ; le seigneur de Roberval, lieutenant du mareschal de La Marche . . . » Le seigneur de Roberval, lieutenant du maréchal de La Marche, c'est bien Jean-François de La Rocque de Roberval qui fut, en effet, officier de Robert de La Marek, duc de Bouillon (H. P. Biggar, *Doc. Relating to Cartier and Roberval*, 45).

roi l'envoya faire son voyage au Canada en 1541. Bien en cour auprès du souverain, il l'était également auprès de la reine de Navarre, sœur de François I^{er}. Elle parle de Roberval et de son voyage dans l'un des contes de son *Heptameron* ⁵⁰. Roberval devait être d'autant plus sympathique à la reine de Navarre que celle-ci fut très soupçonnée de protestantisme et qu'elle protégea tant qu'elle put les protestants, notamment Clément Marot. Enfin, sous le règne d'Henri II, Jean-François de La Roque possédait à la cour une parente dont il devait se réclamer, car c'était Madame Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, maîtresse du roi. Les mœurs du temps et celles de la cour permettent de penser que La Roque de Roberval ne négligea pas son cousinage avec une dame de l'importance de Diane de Poitiers.

La preuve que La Roque de Roberval fut un courtisan assidu, familier de François I^{er} et d'Henri II, est que son portrait figure au musée Condé à Chantilly, dans la collection des 310 crayons de la cour de France. Ces crayons sont l'œuvre des Clouet, de Peréal, de Corneille de Lyon, mais l'attribution de tel portrait à l'un ou à l'autre de ces artistes n'est pas toujours très sûre, car les œuvres ne sont jamais signées. Mais les experts ont su reconnaître la manière et le style des différents peintres qui travaillaient alors à la cour des Valois. Cet ensemble magnifique de « crayons » est inestimable au point de vue de l'art car ce sont des chefs-d'œuvre. Au point de vue de l'histoire, la collection est précieuse, car on y voit réunie la société d'une époque : des rois, des reines, des princes et princesses, de grandes dames et de grands seigneurs, des chefs d'armée, de hauts fonctionnaires, des magistrats. On y trouve même Triboulet, le bouffon du roi. Quand on a regardé tous ces visages il semble que l'on ait passé quelques heures à la cour des Valois, tant ils demeurent dans la mémoire, vivants, réels et animés.

La collection des portraits de Chantilly a été publiée par Moreau-Nélaton en 1908. Les reproductions sont d'une fidélité

⁵⁰ *Extrême amour et austérité de femme en terre estrange*, 67^e nouvelle de l'*Heptameron*. Le conte débute par : « Roberval, faisant un voyage sur mer, duquel il estoit chef par le commandement du roy son maistre, en l'île de Canada... »

absolue et chaque portrait est accompagné d'une note ou courte notice biographique. Le portrait de « Jean-François de La Roque de Roberval, dit « l'Eslu de Poix », porte le No CXCV. La notice de E. Moreau-Nélaton se lit comme suit: « Crayon noir et sanguine. — Jean-François de La Roque, fils de Bernard de La Roque et d'Isabeau de Poitiers, né vers 1500. Il était seigneur de Roberval en Valois et de Poix en Rethelois. Le surnom de l'Eslu de Poix a rapport à sa seigneurie de Poix »⁵¹.

Ces mots: « l'Eslu de Poix » figurent ici pour rappeler un surnom que Roberval semble avoir porté à la cour. L'époque était coutumière du fait. C'est le temps des devises et des surnoms. François I^{er} qui portait le surnom héroïque et romanesque de « Roi chevalier » et qui avait pris la salamandre pour emblème, avait l'habitude de surnommer ses familiers. Ces surnoms sont parfois mystérieux, ne sont pas très intelligibles, parce que nous en ignorons la cause, la raison qui les fit naître. Au XVI^e siècle et au XVII^e, ce fut une mode, une coutume passées dans l'usage. Le comte d'Harcourt était appelé Cadet la Perle parce qu'il était cadet de la Maison de Lorraine et qu'il portait une perle à l'oreille droite. Sous Louis XII qui se faisait appeler Père du Peuple et qui avait pris un hérisson comme emblème, le connétable de Carcassonne, Bernard de La Roque, portait le surnom de Couillongat ou Canongat; et ce surnom apparaît même dans certains documents du procès du maréchal de Gié. Robert de La Marck, seigneur de Fleuranges, sous qui Roberval a servi dans la guerre d'Italie, était connu de tous à la cour sous le nom de Jeune Aventureux. Influence des romans de chevalerie, de *Lancelot du lac*, des *contes de la Table Ronde* beaucoup lus et qui furent impri-

⁵¹ E. Moreau-Nélaton, *Le portrait à la cour des Valois, crayons conservés au musée Condé à Chantilly* (Paris, 5 Vol. 1908). Le portrait de Jean-François de La Roque de Roberval, dit l'Eslu de Poix, se trouve au vol. 4, planche CXCV. Ce portrait est reproduit de nouveau dans E. Moreau-Nélaton: *Les Clouet et leurs émules* (Paris, 1924) II, fig. 170, J. F. de La Roque dit l'Elu de Poix. — Ce surnom, l'Elu de Poix, était évidemment donné à Roberval parce qu'il était chargé de percevoir les impôts dans « l'élection de Poix ». Les agents chargés de répartir les impôts et de les percevoir étaient appelés « élus ». Cette petite fonction incombait au plus important propriétaire dans une paroisse ou « élection ». Il était assez rare que le seigneur du lieu en fût nanti et il semble que le surnom attribué à Roberval par les courtisans ait eu un sens un peu ironique et péjoratif.

més dès la fin du XV^e siècle. Rabelais aimait ces jeux de noms qui devenaient chez lui jeux de mots. Aussi quand il a parlé de Roberval et de ses voyages, il l'a appelé avec facétie Robert Valbringue ⁵².

Le Père de Charlevoix assure que François I^{er} avait surnommé le frère de Roberval, « qui passait pour un des plus braves hommes de France », le gendarme d'Annibal. Pourquoi le gendarme d'Annibal ? Le frère de Roberval, Jean de La Roque, prieur de Cherbourg, avait-il été soldat avant de se faire moine ? Ici, notre ignorance est complète et le bon Charlevoix a omis de dire d'où il tirait son renseignement. Tous les historiens, notamment Garneau, ont répété que François I^{er} surnommait Roberval « le petit roi du Vimeu ». Nous avouons ne pas connaître la source de ce surnom. Mais le Vimeu étant une région de Picardie, il se peut que le seigneur de Roberval y ait exercé une autorité que François I^{er} jugeait avec une indulgence un peu ironique. En tout cas, il semble que les La Roque à la cour des Valois furent agrémentés de surnoms comme la plupart de leurs contemporains.

Le portrait de Jean-François La Roque de Roberval qui se trouve dans la collection de Chantilly est probablement de l'un des Clouet. Il est de leur manière plutôt que de celle de Perréal ou de Corneille de Lyon. La figure est dessinée avec une grande finesse, la lumière portant en plein visage, une ombre creusant la joue. Le modèle a posé de face, un peu tourné vers un point de l'horizon qu'il regarde attentivement. Les yeux sont beaux, intelligents, le nez bien fait, la bouche mince, presque sans lèvres, disparaît dans la courte barbe que tous les hommes portaient à cette époque, barbe qui ne dissimule pourtant pas une énergique mâchoire. Le front est large et légèrement caché par une toque inclinée sur l'oreille. Le costume est à peine indiqué par quelques lignes qui se perdent dans le bas du portrait.

⁵² Robert de La Marck dit Fleuranges l'Aventueux et aussi Le jeune aventueux, *Mémoires* (éd. Michaud et Poujoulat, Paris, 1857) et Fleuranges, *Hist. des choses mémorables advenues du règne de Louis XII et François I^{er}* (éd. Petitot, Paris, 1826). — C'est au V^e Livre, chap. 3 de Rabelais qu'il est parlé de Roberval sous le surnom de Robert Valbringue. Voir Abel Lefranc, *Les navigations de Pantagruel*.

Cette tête est celle de l'homme qui rêva de fonder une colonie au Canada, l'a tenté et n'a pas réussi, du curieux personnage qui, aventurier et courtisan, mena une vie d'antichambres royales avant de s'embarquer sur une frêle caravelle et de faire route vers l'Amérique du Nord. Ce portrait est celui de ce Roberval soldat des guerres d'Italie, lieutenant général du roi sur les rives canadiennes, qui devait mourir en 1560, misérablement assassiné avec quelques autres protestants, au coin du cimetière des Innocents, à Paris ⁵³.

R. LA ROQUE DE ROQUEBRUNE

⁵³ «Grand insulaire et pilotage d'André Thevet, angoumoisain, cosmographe du roi, 1586. » B.n. FF. 15452-54. — La phrase relative à la mort de Roberval se trouve fo. 146v. Le tragique décès de Roberval en 1560 est curieusement évoqué par un poème d'inspiration protestante qui se trouve à la B.N. dans la collection des manuscrits Dupuy. Ce poème en latin s'intitule Robervalensis Epitaphium. Il a été publié, traduit et commenté par E. de Cathelineau dans une étude publiée par la revue *Nova Francia*, VI (1931).